

Public

- ➔ Demandeurs d'emploi,
- ➔ Salariés en congé individuel de formation, en contrat ou période de professionnalisation.

Prérequis

- ➔ Être âgé de 18 ans à la délivrance de la certification,
- ➔ Avoir un projet professionnel validé dans le domaine de l'animation sportive.
- ➔ Présenter une attestation de pratique sportives (loisir ou performance) dans une des 3 familles en lien avec l'option JSJO, d'une durée minimale de 140 heures dans les 3 années qui précèdent.
- ➔ Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive et à l'animation de moins de 3 mois à la date d'entrée.
- ➔ Être titulaire du BAFA est fortement conseillé

Admission

- ➔ Dossier de candidature
- ➔ Entretien de motivation
- ➔ Tests

Durée

- ➔ 329 heures de formation en centre
- ➔ 154 heures en entreprise

Lieux et dates

- ➔ Rennes : 14/01/2019 au 18/04/2019
- ➔ Vannes : 28/01/2019 au 06/05/2019

Financement

- ➔ Pour les demandeurs d'emploi : possibilité de prise en charge par le Conseil Régional de Bretagne dans le cadre du Programme Bretagne Formation. Cette action de formation bénéficie d'un co-financement par le Fonds Social Européen.
- ➔ Pour les salariés : CIF, plan de formation de l'entreprise, CPF, etc.

Contact

- ➔ Formatrice référente :
Mme DAUNY : 0297426679 / 0670317978

Objectif

Acquérir les compétences nécessaires à l'obtention du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) d'Animateur de loisir sportif

Option : Jeux sportifs et Jeux d'Opposition (JSJO) : activités physiques d'opposition ; jeux de raquettes ; jeux de ballons.

Contenu de la formation

Bilan Positionnement

Évaluation de niveau en expression écrite et orale, lecture, mathématiques, compétences numériques et anatomie.
Mise en situation d'animation.

Remise à niveau des savoirs de base et des compétences sociales

Communication, expression écrite, anatomie...

Développement des compétences d'animation dans l'option Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition (JSJO)

Concevoir une séance pédagogique.

Animer une séance.

Évaluer son action d'animation (avant, pendant et après).

Prévention et secours civiques niveau 1 (PSC1)

Être capable de réaliser des gestes d'urgence face à une situation de détresse.

Préparation à l'immersion professionnelle

Intégrer les techniques et les outils nécessaires à la préparation des stages pratiques et aux épreuves d'examen.

Stage pratique en structure d'animation

Réinvestir les apports théoriques abordés en centre de formation et porter une analyse sur sa pratique en vue de préparer les épreuves de certification.

Initiation au Développement Durable

Comprendre les enjeux et objectifs du développement durable.

Egalité professionnelle

Comprendre le concept d'égalité professionnelle et son application dans un contexte professionnel et personnel.

Modalités de certification

Le CQP ALS atteste de l'acquisition de 3 Unités de compétences, dont l'une est transversale (UC1) et les deux autres (UC 2 et UC 3) liées à l'option :

Deux épreuves sont prévues :

- Certification UC 1 : épreuve d'expression écrite qui consiste à réaliser un rapport et le soutenir devant un jury.
- Certification : UC 2 et UC 3 : épreuve pratique portant sur une activité support choisie dans l'option (animer et encadrer un groupe en toute sécurité, maîtriser les outils et les techniques d'animation de l'activité présentée).

L'obtention du CQP donne une équivalence de 1 Unité Capitalisable (UC) du BPJEPS Activités Physiques pour Tous (APT).